CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015
MX ESPOIRS 85

REGLEMENT PARTICULIER

Organisateur

N° d'épreuve FFM	314
Moto-Club	SPORTS ELEC DAMPIERRE
N° d'affiliation	C2468
Date	17 05 2015
Lieu	DAMPIERRE EN BURLY
Organisateur technique	Moto Club Sport Elec Dampierre
Adresse	520 chemin des brosses 45570 Ouzouer/loire
E-mail	christian.bruere@free.fr
Téléphone	02.38.35.08.18 ou 06 13 22 20 08

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	THUAULT François et GINDRE Gérard	Licence : 129904 et 173392
Président du Jury (Délégué FFM)	LEPLAT Christian	Licence : 154053
Membre du Jury	BOUTROUX Alain	Licence : 4944
Membre du Jury	GAUTIER Claude	Licence : 36368
Commissaire technique responsable	JUBIN Marc	Licence : 13694
Responsable du chronométrage	LIEVREMONT-STEFKOVIC Mauricette	Licence : 1279
Responsable du parc coureur	PLOTTON Pierre et ALFRED Philippe	Licence : 19724 et 229378

Article 3 Catégories & Engagements

➲ Espoirs 85

Age ---------- De 11 ans à 15 ans
Licences ---------- NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ---------- De 66cc à 85cc
Plaques ---------- Numéro noir sur fond blanc

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au au cours de l'année (né au plus tard en 2000).

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes par manche ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	55 €	6ème	22 €	11ème	15 €	16ème	9 €
2ème	50 €	7ème	21 €	12ème	13 €	17ème	8 €
3ème	45 €	8ème	20 €	13ème	12 €	18ème	7 €
4ème	40 €	9ème	18 €	14ème	11 €	19ème	6 €
5ème	36 €	10ème	17 €	15ème	10 €	20ème	5 €

REGLEMENT PARTICULIER

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe, autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **Dr MHREZ Eia**

Nombre de secouristes **16**

Hôpital le plus proche ..... **GIEN**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15mn**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **"Les Pics" Sport Elec Dampierre**

Adresse ..... **"Les Pics" (hameau des guerets)**
45570 Dampierre en burly

GPS – Latitude (Nord) ..... **47°43'44"**

GPS – Longitude (Est)..... **2°31'18"**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1615**

Largeur minimum de la piste **6**

Largeur de la grille..... **42**

Longueur de la ligne droite de départ..... **90**

Nombre de OCP* **22**
**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :

Pendant les essais : **54**

En manche : **40**

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 02 / 03 / 2015	Date : 10 MAR. 2015	Date : 18/03/15
Moto Club - Sport Elec Dampierre 520, chemin des brosses 45570 OUZOUER / LOIRE	LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire	Numéro : 1510242

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- SPOTRS ELEC DAMPIERRE
N° d'affiliation ---------- 2468
Lieu ---------- "Les Pics"DAMPIERRE EN BURLY
N° d'épreuve FFM -------- 314

Date ---------- Controles administratifs et Technique le 30 Avril, essais et courses le 1er mai

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
14h00	20h00	Contrôles administratifs	Espoirs 85cc et Ligue	16 Mai
14h00	20h00	Contrôles techniques	Espoirs 85cc et Ligue	16 Mai
7h00	9h00	Contrôles techniques	Ligue OPEN, National	17 Mai
8h00	8h15	Essais Libres	Ligue OPEN	15'
8h20	8h40	Essais Chronométrés	Espoirs 85cc Groupe A	5' + 15'
8h40		Test de départs	Espoirs 85cc	5'
8h50	9h10	Essais Chronométrés	Espoirs 85cc Groupe B	5' + 15'
9h10		Test de départs	Espoirs 85cc	5'
9h20	9h35	Pause		15'
9h40	9h55	Essais Libres	National	15'
10h00	10h30	Essais Qualificatifs	Espoirs 85cc Groupe A	15' + 2 T
10h35	11h05	Essais Qualificatifs	Espoirs 85cc Groupe B	15' + 2 T
11h10	11h25	Essais Chronométrés	Ligue OPEN	15'
11h30	11h45	Essais Chronométrés	National	15'
11h50	12h05	Repêchages	Espoirs 85cc (Chronos)	15'
		Repas		
13h30	13h55	Manche I	Ligue OPEN	20' + 1 T
14h00		Tour de reconnaissance	Espoirs 85cc	
14h10	14h40	Manche I	Espoirs 85cc	20' + 2 T
14h45	15h10	Manche I	National	20' + 1 T
15h15		Entracte		
15h45	15h10	Manche 2	Ligue OPEN	20' + 1 T
16h00	16h25	Tour de reconnaissance	Espoirs 85cc	
16h30	17h00	Manche 2	Espoirs 85cc	20' + 2 T
17h05	17h30	Manche 2	National	20' + 1 T
17h30	18h00	Entracte		
17h30	18h00	Remise des Prix	Espoirs 85cc	

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- **SPOTRS ELEC DAMPIERRE**
N° d'affiliation ---------- **2468**
Lieu ---------- **"Les Pics"DAMPIERRE EN BURLY**
N° d'épreuve FFM -------- **314**

Date ---------- **Controles administratifs et Technique le 30 Avril, essais et courses le 1er mai**

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
18h00	18h25	**Manche 3**	Ligue OPEN	20' + 1 T
18h30	18h55	**Super Finale**	National	20' + 1 T
19h00		**Remise des Prix**	National et Ligue OPEN	

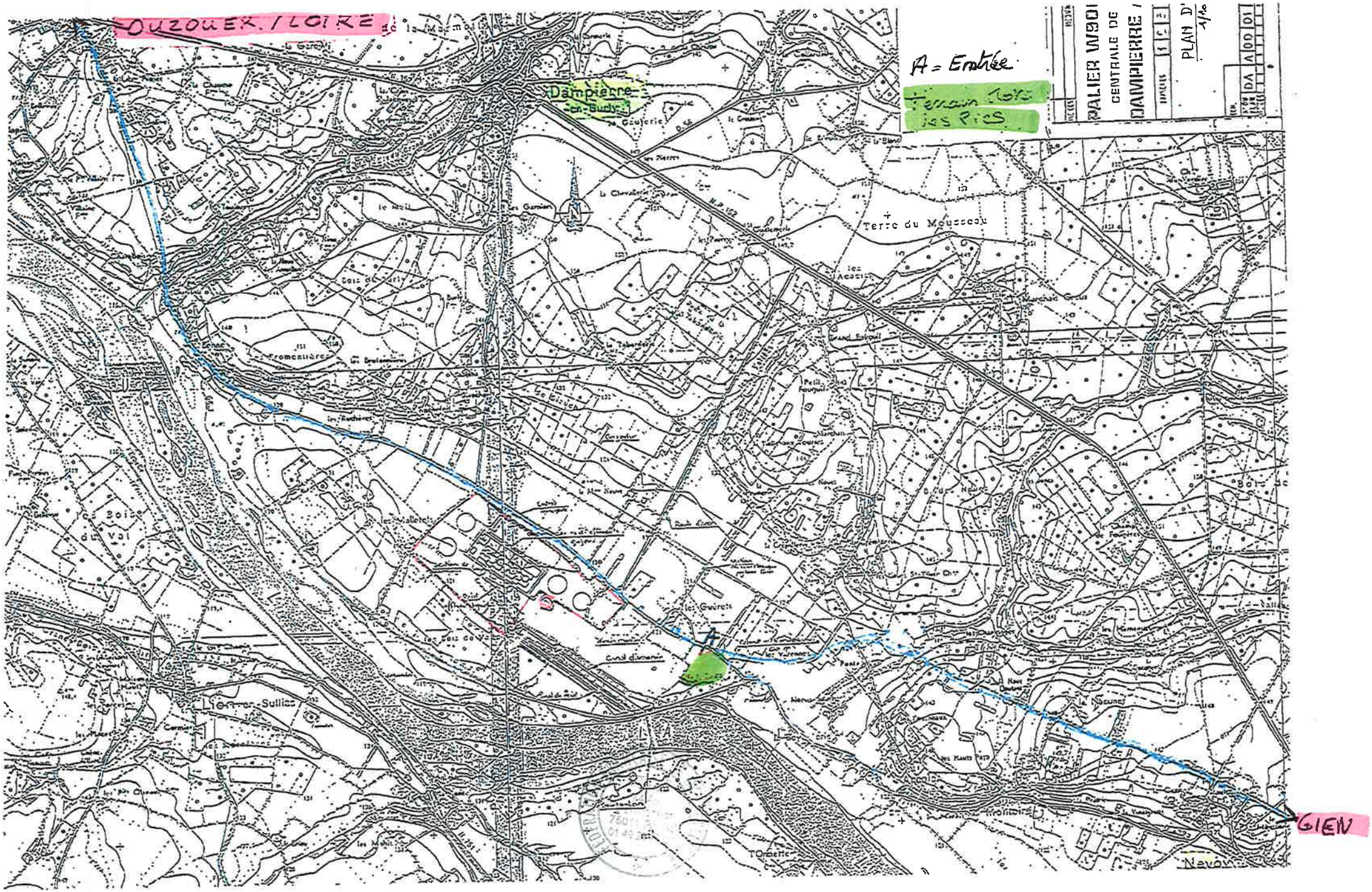
OUZOUER / LOIRE
Dampierre-en-Burly
Terre du Moussoau
Fromentière
Les Guérets
Lion-en-Sullias
Nevoy
GIEN
A = Entrée
Terrain Foto les Pics
PALIER W301
CENTRALE DE DAMPIERRE
PLAN D'
A/Ne
DA
A 00 01

DAMPIERRE

Terrain Moveaux

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

géoportail le portail des territoires & des citoyens

OUZOUER

D953

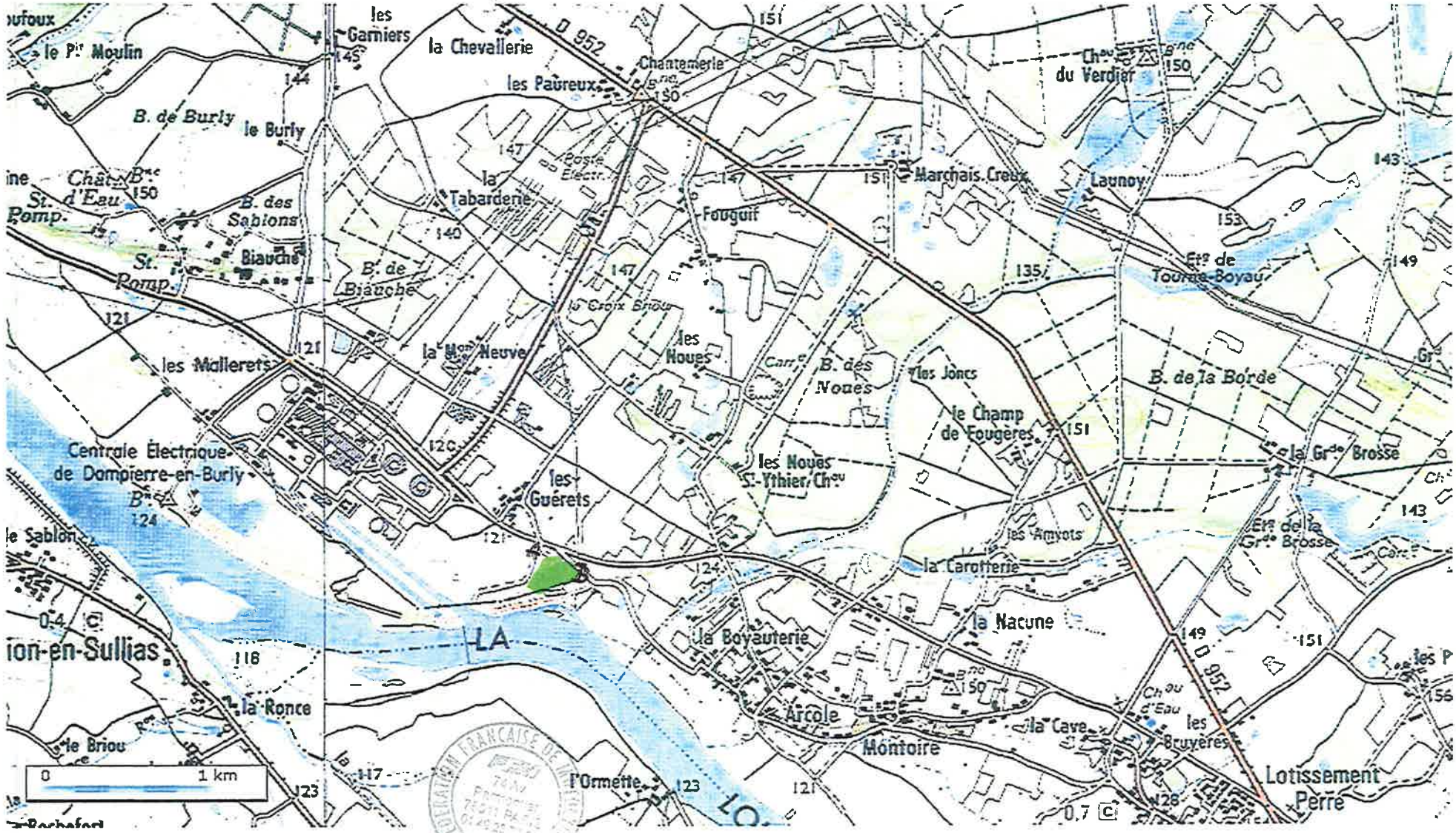

Échelle : 1 : 32000 Longitude : 02° 32' 49.6" E / Latitude : 47° 44' 05.5" N

GEN

© IGN 2011 - www.geoportail.fr/mentionslegales/

Circuit Dampierre

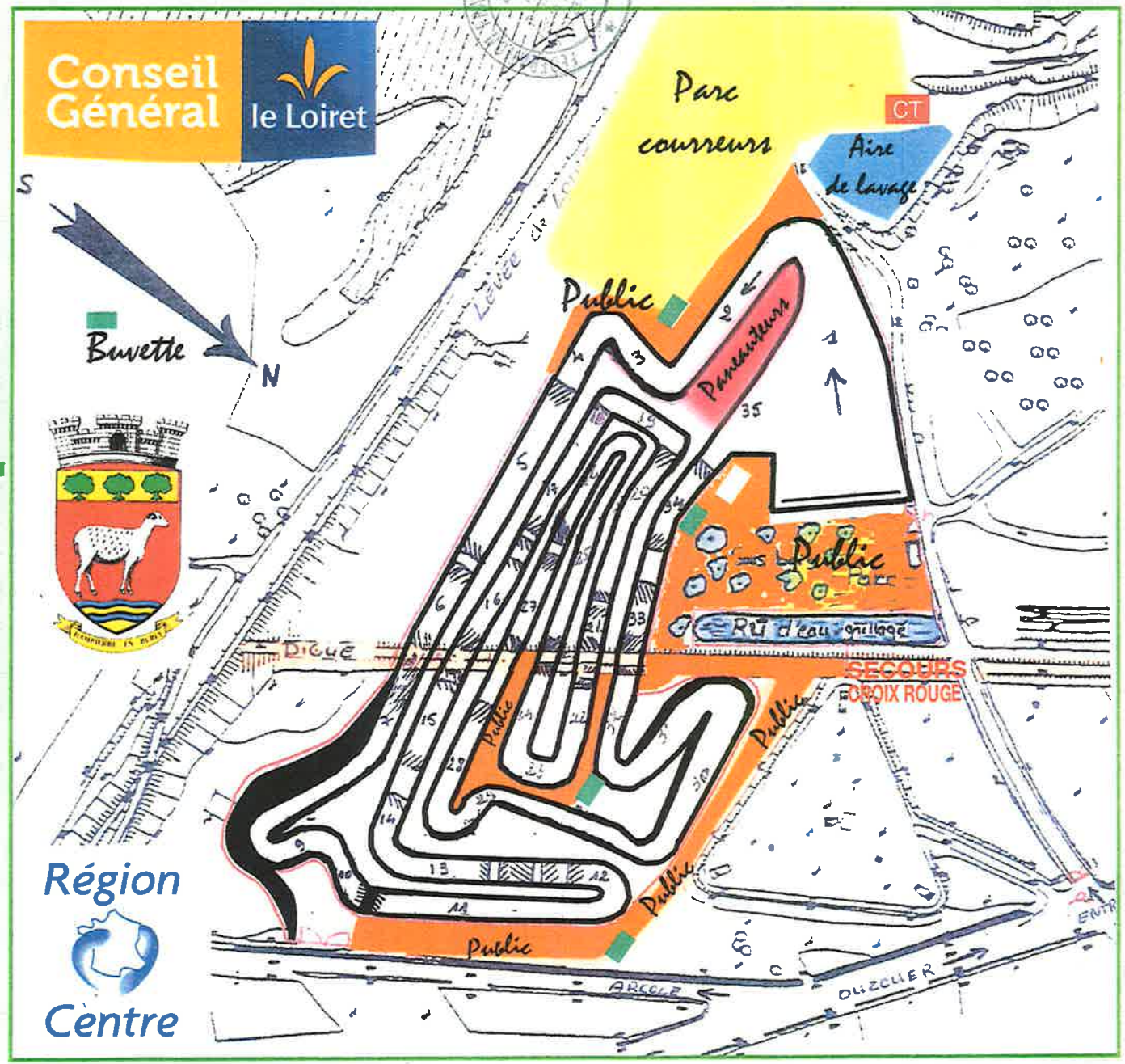

Descriptif

*Longueur circuit 1615m

*Largeur circuit de 8m à 15m (moy.9m)

*Distance entre chaque piste > à 6m si non présence d'un grillage de sécurité

*Délimitation des pistes pour manifestation par piquets et banderoles

*Aucun grillage à moins de 1 m des pistes

*a et b entrées publiques au circuit

Lexique :

***Trait large noir** = appui de terre surélevée pour délimiter les pistes

***Trait rouge** = Clôture du terrain par piquets et grillage H= 1m20

*En Jaune = Parc pilotes

*En Orange = Zone public grillagées

= emplacements Buvettes

*échelle 1/2000ème ➔ 1 cm = 20 m

***Modification 2014 défini par expert sécurité nommé par la FFM**

*Double clôture sur zone accueillant du public
*Pose de filets bort de piste de délimitation sur certaine zone *Renforcement sécurité des postes de commissaires
*Suppression des appuis de type vélodrome sur virage avec présence public